

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOSNÉ

**Date de convocation** : L'an deux mille vingt-trois,  
28 avril 2023 le 04 mai, à 20h15  
**Date d'affichage** : Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est  
09 mai 2023 réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la  
présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

**Étaient présents** : MM Dupire, Le Cuff, Morin, Gillet, Orain, Serra, Chardin, Havard, Cervi, Gillet-Pesson, Viscart, Piquion, Blot, Vergnaud, Foliard, Dugué

**Étaient absents excusés** : MM Thébault, Boutheloup, Veillaux  
**Procurations** de Mme Thébault à Mme Gillet, de M. Boutheloup à M. Blot, de M. Veillaux à M. Morin

<b>Nombre de conseillers</b>	<b>Formant la majorité des membres en exercice</b>
<b>En exercice</b> : 19	
<b>Présents</b> : 16	Mme Le Cuff a été élue secrétaire de séance
<b>Votants</b> : 19	

Considérant le quorum atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte.

M. le Maire demande de bien vouloir reporter le point suivant indiqué à l'ordre du jour : création d'un bar-restaurant : validation de la rémunération définitive du maître d'œuvre ; et d'ajouter le point suivant : création d'un emploi non permanent d'adjoint du patrimoine.

### **62-2023 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 AVRIL 2023**

Approuvée

### **63-2023 TRAVAUX RUES DE L'ILLET ET DU CALVAIRE : LOT VOIRIE - AVENANT**

Approuvée

### **64-2023 MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2023**

Approuvée

### **65-2023 PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT PAR LA PRÉFECTURE – CLASSEMENT DE 13 NOUVELLES COMMUNES A RISQUE D'INCENDIE**

Approuvée

### **66-2023 TRO BREIZ – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU VOLET FONCTIONNEMENT DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE**

Approuvée

### **67-2023 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – 7 RUE DE L'ILLET**

Approuvée

### **68-2023 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – LA MARE MONNIER**

Approuvée

### **69-2023 RESSOURCES HUMAINES : CONSULTATION DU CDG35 EN VUE DE LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION PRÉVOYANCE**

Approuvée

## 70-2023 CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE : EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Approuvée

### DIVERS

- **Dates des prochains conseils municipaux** : jeudi 1<sup>er</sup> juin, lundi 3 juillet et lundi 11 septembre.
- **SMICTOM** : il y a des retards dans la distribution des nouveaux bacs sur le territoire du SMICTOM.
- **Rando gourmande bio** : organisée par Liffré-Cormier Communauté, l'édition 2023 aura lieu à Gosné le 17 septembre.
- **Extension de la médiathèque** : un cahier des charges est en préparation avec l'appui de l'agence départementale du Pays de Fougères afin de lancer un concours d'architecte dans les prochains mois.

Fin de séance 22h14.

Le Maire,  
Jean DUPIRE



*Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.*

*L'intégralité du procès-verbal de la séance sera publiée sous forme électronique de manière permanente gratuite sur le site internet de la commune.*

[www.gosne.fr](http://www.gosne.fr)